CWCL 204-2025

Sent: Tuesday, June 24, 2025 15:55
Subject: Letter from the Honourable Lisa Thompson, Minister of Rural Affairs / Lettre de l'honorable Lisa Thompson, ministre des Affaires rurales

Ministry of Rural Affairs
Office of the Minister
777 Bay, 28th Floor
Toronto, Ontario M7A 2J3
Tel: 647-329-1485

Ministère des Affaires rurales
Bureau du ministre
777, rue Bay, 28e étage
Toronto (Ontario) M7A 2J3
Tél. : 647-329-1485

Tuesday, June 24, 2025

Matthew Trennum
City Clerk
City of Hamilton
matthew.trennum@hamilton.ca

<Voir version française ci-après>

Dear Matthew Trennum:

As the Minister of Rural Affairs, I am pleased to announce that the newly expanded Rural Ontario Development (ROD) program is now accepting applications.

This enhanced program is part of Enabling Opportunity: Ontario's Rural Economic Development Strategy, our government's blueprint for protecting rural Ontario and helping rural communities and businesses to grow and thrive.

Ontario is investing $20 million, doubling the funding over two years, to support rural municipalities, not-for-profits, Indigenous communities, local service boards and rural small businesses to attract investment and create new jobs and opportunities for rural workers.

The ROD program introduces four new enhanced funding streams and expands program eligibility to include more rural communities and rural small businesses:

Economic Diversification, Competitiveness and Capacity Building
Projects that support communities with building economic development capacity and implementing strategies to increase competitiveness and retain businesses, attract investment and enhance growth. There are three sub-streams for applicants to explore:

- Strategies and plans − Up to $50,000 (50 per cent cost share)
- Economic diversification and competitiveness − Up to $150,000 (50 per cent cost share)
- Capacity building events − Up to $10,000 (35 per cent cost share)

Workforce Development, Attraction and Retention
Projects that support communities to implement strategies and/or undertake initiatives for attracting and retaining workers. Applicants can apply for up to $150,000 (50 per cent in cost share).

Community Infrastructure Enhancements
Projects that update or transform community assets that have been identified as important to the community's economy. Applicants can apply for up to $25,000 (35 per cent cost share) for small projects or up to $250,000 (35 per cent cost share) for large projects.

Business Development
Projects that support small brick-and-mortar businesses in rural Ontario with between one to 20 employees. Applicants can apply for up to $10,000 (35 per cent cost share).

Whether you're an applicant or a connector in your community, we hope you will help us spread the word about this program and its expanded eligibility. Applicants can find full program details, instructions and applications at www.ontario.ca/RODprogram.

Applications will be accepted until September 24, 2025, at 5 p.m. On the ROD program homepage, applicants can register for a free information session, stay up to date on future program intakes and learn more about opportunities for applicant support. To learn more about Ministry of Rural Affairs programs and to stay connected, please visit this page and follow the Ministry of Rural Affairs on LinkedIn, Facebook or X.

Our government is committed to protecting Ontario's rural communities, enabling them to take advantage of economic development opportunities, address workforce challenges and encourage business attraction and investment.

Please accept my best wishes as you explore the opportunities that are possible through the Rural Ontario Development program.

Sincerely,

Original signed by

Lisa M. Thompson
Minister of Rural Affairs

c:
Hannah Anderson, Chief of Staff
Martha Greenberg, Deputy Minister
Laurie Miller, Assistant Deputy Minister, Rural Affairs Division

---

Bonjour,

En tant que ministre des Affaires rurales, j'ai le plaisir d'annoncer que le nouveau Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario accepte maintenant les demandes.

Ce programme amélioré fait partie des Meilleures perspectives : Stratégie ontarienne de développement économique des collectivités rurales, le plan directeur de notre gouvernement pour protéger les régions rurales de l'Ontario, et aider les entreprises et les collectivités rurales à croître et à prospérer.

L'Ontario investit 20 millions de dollars, soit le double du financement sur deux ans, pour soutenir les municipalités rurales, les organismes sans but lucratif, les communautés autochtones, les régies locales des services publics et les petites entreprises rurales en vue d'attirer des investissements et de créer de nouveaux emplois et de nouvelles occasions pour les travailleurs ruraux.

Le Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario met en place quatre volets de financement améliorés et étend l'admissibilité au programme pour inclure un plus grand nombre de collectivités rurales et de petites entreprises rurales.

Diversification économique, compétitivité et renforcement des capacités
Des projets qui aident les collectivités à renforcer leur capacité de développement économique et à mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la compétitivité et à retenir les entreprises, à attirer des investissements et à stimuler la croissance. Les demandeurs peuvent explorer trois sous-volets :

- Stratégies et plans − Jusqu'à 50 000 $ (50 % de partage des coûts)
- Diversification économique et compétitivité − Jusqu'à 150 000 $ (50

% de partage des coûts)
- Activités de renforcement des capacités – Jusqu'à 10 000 $ (35 % de partage des coûts)

Perfectionnement, attraction et rétention de la main-d'œuvre
Des projets qui aident les collectivités à mettre en œuvre des stratégies ou à entreprendre des initiatives visant à attirer les travailleurs et à les maintenir en poste. Les demandeurs peuvent demander jusqu'à 150 000 $ (50 % de partage des coûts).
Amélioration de l'infrastructure communautaire
Des projets qui mettent à jour ou transforment les actifs communautaires qui ont été désignés comme importants pour l'économie de la collectivité. Les demandeurs peuvent demander jusqu'à 25 000 $ (35 % de partage des coûts) pour les petits projets ou jusqu'à 250 000 $ (35 % de partage des coûts) pour les grands projets.
Développement des affaires
Des projets qui soutiennent les petites entreprises physiques dans les régions rurales de l'Ontario comptant entre un et 20 employés. Les demandeurs peuvent demander jusqu'à 10 000 $ (35 % de partage des coûts).
Que vous soyez un demandeur ou un connecteur dans votre communauté, nous espérons que vous nous aiderez à faire connaître ce programme et son admissibilité élargie. Les demandeurs peuvent trouver tous les détails du programme, les directives et les demandes à l'adresse suivante : www.ontario.ca/RODprogram.

L'organisme acceptera les demandes jusqu'au 24 septembre 2025 à 17 h. Sur la page d'accueil du Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario, les candidats peuvent s'inscrire à une séance d'information gratuite, se tenir au courant des futures admissions et en apprendre davantage sur les possibilités de soutien aux candidats.

Pour en savoir plus sur les programmes du ministère des Affaires rurales et pour rester connecté, veuillez consulter cette page et suivre le ministère des Affaires rurales sur LinkedIn, Facebook ou X.

Notre gouvernement s'est engagé à protéger les collectivités rurales de l'Ontario, leur permettant ainsi de tirer parti des possibilités de développement économique, de relever les défis liés à la main-d'œuvre et d'encourager l'attraction d'entreprises et l'investissement.

Je vous prie d'accepter mes meilleurs vœux en explorant les possibilités offertes par le Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario.

Sincèrement,

Original signé par

Lisa M. Thompson
Ministre des Affaires rurales

c. c.
Hannah Anderson, chef de cabinet
Martha Greenberg, sous-ministre
Laurie Miller, sous-ministre adjointe, Division des affaires rurales